

PONTARLIER

VOTRE
VILLE

N° 68



12 > Actualités

Pique-nique
urbain

13 > Démocratie locale

La parole au
Conseil des Jeunes

Cahier spécial

Stratégie Globale
d'Aménagement Urbain





5



9



13

05 > Actualités

- La Communauté de communes du Grand Pontarlier, nouvelle identité, nouveaux locaux

06 > Coup d'œil dans le rétro

07 > Économie

- Budget primitif 2015

09-10 > ZOOM

- **Mieux vivre sa ville, le guide des bonnes pratiques**

Cahier spécial

- Stratégie Globale d'Aménagement Urbain

11 > Actualités

- La Jungle Run 2015
- Vos nouveaux conseillers départementaux
- Nouveau Contrat de Ville - Participez au Conseil Citoyen
- TICTO, un transport à la demande pour tous !
- Les Armées recrutent

12-13 > Démocratie locale

- La parole aux Conseils Inter-quartiers
- La parole au Conseil des Jeunes

14 > Actualités

- « Préférence Commerce 2015 » 11 points de vente labélisés
- Agendas d'accessibilité, la Ville de Pontarlier poursuit son engagement
- Pontabus, monter c'est gagner !
- Fête de l'Absinthe 2015

15 > Travaux

16 > Vie associative

- Le Club Atouts Maîtres

17 > Actualités

- Le Défenseur des droits

17 > Agenda

18 > Tribune libre

- Expression des groupes politiques

Pratique

Hôtel de Ville

56, rue de la République - BP 259
25304 Pontarlier Cedex - 03 81 38 81 38
mairie.pontarlier@ville-pontarlier.com
www.ville-pontarlier.fr et www.mobipont.fr

Communauté de communes du Grand Pontarlier

22 rue Pierre Déchanet - BP 49
25301 Pontarlier Cedex - 03 81 39 40 02
contact@grandpontarlier.fr
www.grandpontarlier.fr

C.C.A.S.

Complexe des Capucins - 6, rue des Capucins
25300 Pontarlier / 03 81 46 51 36

Office de tourisme

14, rue de la Gare - 03 81 46 48 33
www.pontarlier.org

Marché

Le jeudi et le samedi
Place Jules Pagnier, de 7h30 à 13h

Urgences

Commissariat de Police :

16, rocade Pompidou
03 81 38 51 10

Gendarmerie :

4, rue Moulin Parnet
03 81 39 06 60

Sapeurs-pompiers : 18

Centre Hospitalier Intercommunal de Haute-Comté / Pontarlier :

2, faubourg Saint-Étienne
03 81 38 54 54

Médecin de garde (nuit, week-end et jours fériés) : 39 66
En cas d'urgence, faites le 15

Pharmacie de garde :

se renseigner auprès du Commissariat muni d'une ordonnance.

Dépannage EDF : 0 810 333 025

Dépannage GRDF : 0 800 47 33 33



Pontarlier Votre Ville, un magazine toujours plus proche de vous



Patrick GENRE,
Maire de Pontarlier,
Président de la Communauté
de communes du Grand Pontarlier,
Conseiller régional
de Franche-Comté



Dans le souci de vous faire parvenir avec régularité nos publications, nous vous serions reconnaissants de signaler les éventuels dysfonctionnements de diffusion au 03 81 38 81 48.

PONTARLIER



Directeur de la publication :
Patrick GENRE

Équipe rédactionnelle :
Jean-François BOURLIAUD,
Natacha TOCANT, Julie VERGER

Avec l'aimable participation de :
Annie VELOT, Sophie BRESCIANI,
Alexandra GUYON, Elise ZBINDEN

Coordination : Julie VERGER

**Administration - Secrétariat
de rédaction :** Julie VERGER

Crédit Photos et Illustrations :
Ville de Pontarlier, Visuel de
couverture : Maxime SUTER, Alexis
BAUD, Rubrique « Coup d'œil dans
le rétro » : voir mentions en page 6

Conception et mise en pages :
scoopcommunication 02 38 63 90 00

Impression : IME BY EST IMPRIM
01 45 72 28 88

Régie publicitaire : Elixir
03 81 81 28 75

Distribution : Adrexo Pontarlier

Version sonore : ADDM Studio

Nombre d'exemplaires : 10 500

Dépôt légal : MAI 2015

ISSN : 1268-4740

Imprimé sur papier intégralement
recyclé à base d'encre végétales



En lisant cet édit, vous aurez le plaisir de découvrir la nouvelle maquette de votre journal municipal *Pontarlier Votre Ville*. Nous avons souhaité, avec la Commission Communication et Relations Publiques, présidée par Isabelle NARDUZZI, Adjoint référent, que ce nouveau magazine ait une identité encore plus forte et plus actuelle, sur la forme, avec une mise en pages plus attractive car plus aérée, mais également sur le fond, avec une mise en valeur toujours plus prononcée de l'actualité de la Ville. Une large place est également accordée aux dossiers et zooms particuliers, consacrés à des sujets demandant un traitement plus approfondi.

La création de cette nouvelle maquette confirme tout l'intérêt et toute l'importance que l'équipe municipale porte au perfectionnement des supports d'information municipaux. Ces outils, comme le journal, demeurent indispensables à la communication entre la collectivité et les habitants.

Ce numéro de *Pontarlier Votre Ville* vous propose de nouvelles rubriques, avec notamment celle dédiée à la démocratie locale, où Conseillers Inter-quartiers et membres du Conseil des Jeunes s'expriment. Retrouvez également vos rubriques habituelles, relatant l'actualité de ces dernières semaines ou à venir, avec par ailleurs, un point précis sur les principaux travaux en cours.

J'ai souhaité consacrer le cahier central de ce journal à la Stratégie Globale d'Aménagement Urbain qui mobilise aujourd'hui la municipalité, sous la responsabilité de Christian POURNY, Adjoint à l'Urbanisme. Il s'agit d'encadrer et d'impulser le développement urbain de Pontarlier pour les 15 ans à venir, tout en proposant des solutions à court et moyen termes, répondant de manière durable aux besoins de la population. Ce cahier vous présente en détail les grands axes de cette stratégie globale.

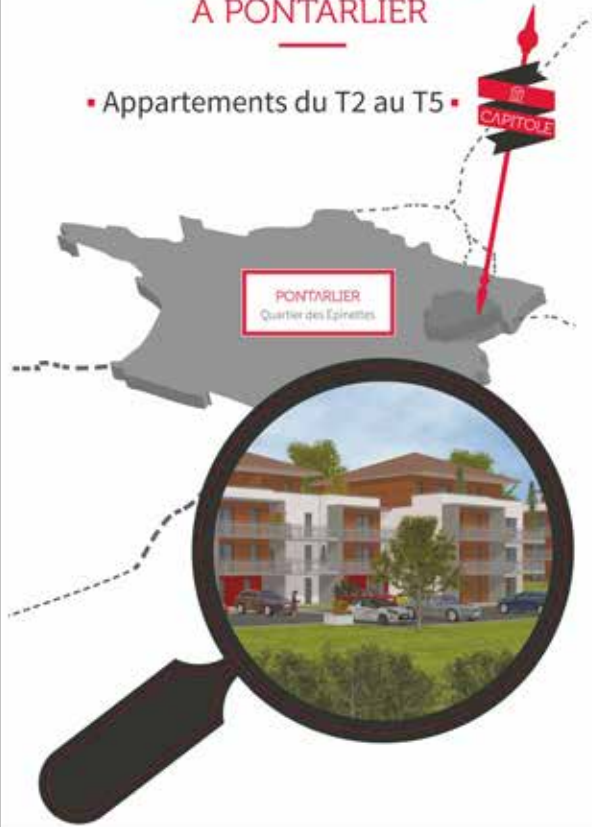
Le dossier de ce journal rappelle, quant à lui, les bonnes pratiques permettant de mieux vivre notre ville, ainsi que les principaux arrêtés municipaux qui régissent notre quotidien. Des règles simples, faisant appel au « bon sens », mais qui doivent être respectées. Il n'est pas question bien entendu de faire valoir plus de répression, mais simplement d'interpeller et de mobiliser l'ensemble des citoyens. Vivre en communauté impose en effet de respecter un certain nombre de principes. La Ville, par ses services, se doit de contribuer aussi à ce « mieux vivre ensemble ».

Ainsi, Mesdames, Messieurs, je vous souhaite une bonne lecture de ce journal municipal dans sa nouvelle version. Vous y trouverez comme à l'habitude, je l'espère, toutes les informations que vous recherchez et vous invite à nous contacter par écrit, par internet, ou tout autre moyen mis à votre disposition pour nous faire remonter vos préoccupations, vos attentes et vos souhaits.

La création de cette nouvelle maquette confirme tout l'intérêt et toute l'importance que l'équipe municipale porte au perfectionnement des supports d'information municipaux.

INSTALLEZ VOS QUARTIERS
RUE DES ÉPINETTES
À PONTARLIER

- Appartements du T2 au T5 •



LE
CAPITOLE

« Le Capitole ou Caput Urbis est l'endroit principal de la ville ». Assurément.



Pour toute information sur ce programme

DE GIORGI CONSTRUCTIONS
30 rue Denis Papin - PONTARLIER

Tél. 03 81 46 71 87

www.de-giorgi.fr



CONSTRUCTEUR ET PROMOTEUR DEPUIS 1957

GRETA HAUT DOUBS

VOS BESOINS - NOTRE OFFRE DE FORMATION

Le GRETA du Haut-Doubs, une équipe de professionnels de la Formation Continue dans les secteurs :



Horlogerie



Productique



Langues



Tertiaire



V.A.E.

PONTARLIER : 03 81 39 35 31 - MORTEAU : 03 81 67 40 25 www.greta.ac-besancon.fr



la Haute Foire
habitat & gastronomie
Pontarlier

Pays Basque
Invité d'honneur

10-14
SEPT
2015
Espace
RENÉ
POURNY

Infos sur www.haute-foire.com ou au 03 81 41 08 09



De la Communauté de communes du Larmont à celle du Grand Pontarlier, quels changements pour l'utilisateur ?

ADMINISTRATION Les changements de dénomination et de locaux marquent une nouvelle étape du processus de mutualisation des services, engagé entre la Communauté de communes et la Ville de Pontarlier en 2012.

Installée au sein de la Maison de l'Intercommunalité à Pontarlier, la Communauté de communes du Grand Pontarlier bénéficie à présent d'un nouveau logo ; des évolutions qui vont dans le sens d'une meilleure identification de la collectivité et d'une optimisation accrue des services rendus au public...

MAISON DE L'INTERCOMMUNALITÉ, QUELS SERVICES VOUS ACCUEILLEN ?

Le nouvel Hôtel communautaire réaménagé héberge actuellement onze services et plus de 115 agents :

- les services administratifs et techniques intercommunaux situés précédemment à Houtaud : Direction Générale et accueil, Ressources Humaines, Affaires juridiques et commande publique, Tourisme, Secrétariat intercommunal, Services techniques (ordures ménagères, as-



1 Vue extérieure de la Maison de l'Intercommunalité

2 Accueil de la Communauté de communes

sainissement (station d'épuration et réseaux), protection et production de l'eau, Système d'information géographique (SIG), Centre technique intercommunal (CTI) ;

- ainsi que les services Économie, Finances (pôle ordonnancement) et le Pôle Stratégie des Territoires (anciennement Urbanisme), basés jusqu'à présent à la Mairie de Pontarlier.

Seul le service Archives est encore situé dans le bâtiment la Belle-Vie à Houtaud.

RENSEIGNEMENTS ET DÉMARCHES ADMINISTRATIVES, COMMENT CONTACTER LES SERVICES ?

L'ensemble des services vous accueillent à la Maison de l'Intercommunalité : 22 rue Pierre Déchanet – BP 49 25301 Pontarlier Cedex

Le numéro du standard téléphonique est conservé : 03 81 39 40 02 et les horaires d'accueil sont inchangés : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et 14h à 18h.

La Communauté de communes possède désormais une nouvelle adresse pour son site internet www.grandpontarlier.fr et un nouveau courriel de contact : contact@grandpontarlier.fr ●

NOUVEAU LOGOTYPE, VECTEUR D'UNE NOUVELLE IDENTITÉ



Ce logotype met en exergue le caractère résolument fédérateur de la Communauté de communes, en partant d'une déclinaison géographique du Grand Pontarlier. Les courbes renvoient une image de développement et confèrent au logo un dynamisme positif. Ce duo de couleurs, vert et bleu, se réfère aux thèmes de l'environnement, de l'eau et du tourisme notamment. Les paysages sont ainsi synthétisés ; le vert côté nature, le bleu pour les rivières et l'utilisation du fond blanc symbolise les grands espaces. Vous souhaitez utiliser ce logotype dans le cadre de vos partenariats avec la Communauté de communes ? Contactez le service communication : communication@grandpontarlier.fr

Infos + www.grandpontarlier.fr





ENVIRONNEMENT

© Thierry Bournez

Extension du réseau de chaleur issue de la combustion des ordures ménagères

10 décembre

> Ouverture de la vanne du réseau de chaleur (PREVAL Haut-Doubs) desservant l'école Cyril CLERC, par Patrick GENRE, en présence de Christian POURNY et Claude DUSSOUILLEZ.



SOLIDARITÉ

© PAEJ

Remise officielle d'une œuvre de Street Art

10 février

> Réalisée par des élèves de seconde du groupe scolaire Les Augustins et des jeunes du PAEJ de Pontarlier, cette fresque porteuse d'un message de solidarité a été offerte à l'épicerie solidaire Le P'tit Panier.

ÉVÈNEMENT

Défilé des classes

29 mars

> Comme chaque année, des centaines de personnes se sont réunies par classes d'âge, joyeusement déguisées, pour défilé au centre-ville (classe des 20 ans en photographie).



MOBILISATION

Je suis Charlie

8 janvier

> La marche silencieuse organisée pour la défense de toutes les libertés, dont celle de la presse, sans stigmatisation aucune, a rassemblé des centaines de personnes place d'Arçon au lendemain des attentats perpétrés à Charlie Hebdo.



© Thierry Bournez



ANNIVERSAIRE

Championnat de France de Tarot 2015

3 au 6 avril

> En 2015, le Championnat de France de Tarot était organisé pour la 25^e année à Pontarlier. À cette occasion, un gâteau d'anniversaire géant avait été confectionné.

© Jacques Yaya



© Sandro Gabelli

Un budget 2015 réaliste et ambitieux



ÉCONOMIE Dans le respect des orientations budgétaires annoncées fin 2014, et présentées notamment dans le dernier numéro de votre journal municipal, le Conseil Municipal a adopté le 16 décembre dernier le Budget primitif 2015, pour un montant global de **31 633 200 €**.

Malgré une diminution inédite et drastique des dotations de l'État de près de 488 000 € en 2015 (soit 736 000 € de pertes cumulées depuis 2014), la Municipalité a fait le choix politique – courageux et raisonnable – de maintenir sa capacité d'investissement, au profit notamment de l'activité économique locale, tout en préservant l'équilibre financier de la collectivité. Pour ce faire, différents leviers ont été actionnés pour élaborer sans risque le Budget 2015 :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT / CE QU'IL FAUT RETENIR :

- diminution du Budget de Fonctionnement de 2,8 %, pour atteindre **22 174 200 € de budget général** ;
- régulation de la masse salariale, avec une baisse de 3,6 % ;
- gel du prix de l'Eau, qui reste l'un des moins élevés de l'Est de la France ;
- diminution des dépenses courante de

8 % (fluides, fêtes et cérémonies...) ;
- diminution de l'enveloppe allouée aux associations de 5 %.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT / CE QU'IL FAUT RETENIR :

- augmentation des tarifs de 4 à 10 % selon les services et les utilisateurs (Pontissaliens ou extérieurs).
- **augmentation des taux d'imposition limitée à 2 %**

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT / CE QU'IL FAUT RETENIR :

L'objectif principal de ce Budget 2015 est bien de dégager une enveloppe d'investissement importante, à hauteur de **4 985 000 €** (budgets annexes compris) qui bénéficiera principalement aux entreprises du BTP, à la recherche d'économies d'énergie, d'améliorations de la sécurité ou aux travaux mobilisables dès 2015. Notons que 2 500 000 € concernent des projets nouveaux.

Détail des investissements ci-dessous :

- Entretien du patrimoine : **2 M€**
- Poursuite des programmes engagés :
 - Pôle d'Échange Multimodal : **319 000 €**
 - Gendarmerie : **60 000 €**

Notons que les travaux relatifs à la Place Saint Bénigne, non réalisés en 2014, seront engagés en 2015 avec 1 779 000 € (crédits reportés).

- Réalisation de projets nouveaux :
 - Halle couverte au Petit Cours : **500 000 €**
 - Création de la Maison des Associations : **600 000 €**
 - Amélioration des aménagements de l'Espace Pourny : **300 000 €**
 - Remplacement du terrain synthétique de football : **350 000 €**
 - Réfection d'un court de tennis : **90 000 €**
 - Réalisation d'économies d'énergie : **50 000 €** ●

BUDGETS ANNEXES / À NOTER :

- gel du prix du m³ d'eau ;
- **amélioration du réseau d'eau avec un investissement de 342 000 € ;**
- **le Budget Bois et Forêt s'élève à 459 000 €.**

Informations financières - ratios	Valeur (BP 2015)	Moyennes nationales de la strate (communes de 10 000 à 20 000 hab.)	Moyennes nationales de la strate (communes de 10 000 à 20 000 hab.)
Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 015 €	1 244 €	1 350 €
Produit des impositions directes/population	546 €	650 €	556 €
Recettes réelles de fonctionnement/population	1 178 €	1 381 €	1 471 €
Dépenses d'équipement brut/population	242 €	450 €	379 €
Encours de dette/population	781 €	1 006 €	1 092 €
Dotations Globales de Fonctionnement (DGF)/population	136 €	324 €	270 €
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	50,5 %	50,1 %	54,3 %
Dépenses de fonctionnement et remboursement dette en capital/recettes réelles de fonctionnement	96,5 %	96,9 %	98,3 %
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	20,6 %	32,6 %	25,8 %
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	66,3 %	72,9 %	74,2 %

Ray-Ban
DESIGNED SINCE 1937

LE RÊVE AMÉRICAIN
MYTHIQUE
ROCK'N ROLL LA LÉGENDE

MONTURE
+
2 VERRES CORRECTEURS
à partir de
139€*

PONTARLIER
1 rue du Parc
03 81 39 78 27

www.opticiens-mutualistes-doubs.fr

LES OPTICIENS MUTUALISTES
VOTRE VUE. NOTRE PRIORITÉ.

LES OPTICIENS MUTUALISTES

* conditions en magasin

POMPES FUNEBRES PUBLIQUES INTERCOMMUNALES DE PONTARLIER

A votre service 7j/7, 24h/24 28 rue Jeanne d'Arc en centre ville

La garantie d'un service public historique de qualité

Accueil des familles, conseils, règlement des démarches administratives, organisation des obsèques, prévoyance, transport de corps avant et après mise en bière, décès à domicile et transport de corps au funérarium à Pontarlier, soins de présentation, inhumation, crémation, vente d'articles funéraires, urnes, fleurs, plaques...

Renseignements
03 81 39 43 79 pfpip@grandpontarlier.fr
www.pontarlier-pompes-funebres.fr

N° ORIAS 13003760 Hab. 15-25-205



NOMBREUX TERRAINS DISPONIBLES

Propriétaires...

sans vous priver !

Maisons **ROCBRUNE**
j'en veux une !

AGRÉÉ QUALITÉ

Union des Maisons Françaises
Des constructeurs responsables

03.81.51.88.88
www.rocbrune.fr





MIEUX VIVRE NOTRE VILLE, LE GUIDE DES BONNES PRATIQUES



QUALITÉ DE VIE L'été s'annonce et les beaux jours sont propices à la mise en œuvre de quelques dispositions élémentaires, mais néanmoins nécessaires à la préservation de la qualité de vie pontissalienne. Des améliorations sont encore possibles, et ce grâce à la mobilisation de tous. Les services municipaux, agents chargés de l'entretien et policiers municipaux notamment, œuvrent en ce sens au quotidien. Vous souhaitez en savoir plus sur les règles de vie urbaine à Pontarlier ? Retrouvez ici en plusieurs points, non exhaustifs, quelques bonnes pratiques qui vous permettront de contribuer à la tranquillité, la sécurité ou la salubrité publiques. ...

☆ Guide des bonnes pratiques



Point n°1 :

Je ne brûle pas d'ordures à l'air libre, quelle que soit leur nature.

Contravention encourue : 450 € maximum (3^e classe).

Source et détails : Article 84 du Règlement Sanitaire Départemental

Point n°2 :

Je ne jette pas de nourriture en tout lieu pouvant attirer des animaux errants (chats ou pigeons) et gêner ainsi le voisinage.

Contravention encourue : 450 € maximum (3^e classe).

Source et détails : Article 120 du Règlement Sanitaire Départemental

Point n°3 :

Je ne peux posséder d'arbres, arbrisseaux et arbustes près de la limite de la

propriété voisine qu'à la distance de 2 mètres de la ligne séparative des deux propriétés, pour les plantations dont la hauteur dépasse 2 mètres, et à la distance de 0,50 mètre pour celles de moins de 2 mètres. Mon voisin peut également me contraindre à couper les branches de ces plantations qui dépasseraient sur sa propriété.

Source et détails : Articles 671 et suivants du Code Civil

Point n°4 :

Je procède à l'élagage de mes plantations (haies, arbustes...) qui empiètent sur le domaine public, afin

de garantir la sûreté et la commodité du passage. Dans le cas contraire, après mise en demeure sans résultat, la Ville procéderait à l'exécution forcée des travaux, aux frais des propriétaires négligents.

Source et détails : Article L.2212-2-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT)

Point n°5 :

Je réalise mes activités bruyantes de jardinage ou bricolage aux horaires définis comme suit (emploi d'outils ou

d'appareils sonores causant une gêne pour le voisinage - tondeuses, tronçonneuses, perceuses...)

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h30



(suite point n°5)

- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Contravention encourue : 450 € maximum (3^e classe). Source et détails : Article 7 de l'arrêté préfectoral du 19 avril 2005 et/ou arrêté municipal du 12 mars 2009 et/ou Article R.623-2 du code pénal.

Point n°6 :

Je procède systématiquement et immédiatement, par tout moyen approprié,

au ramassage des déjections de mon chien et à leur dépôt dans les poubelles publiques. L'abandon de ces excréments sur les voies publiques, trottoirs, dans les lieux publics (espaces verts notamment), dans les moyens de transports publics ou tout autre espace piétonnier, est interdit.

Contravention encourue : 450 € maximum (3^e classe).

Source et détails : Article R.633-6 du code pénal.

Point n°7 :

Sur la voie publique ou dans les lieux publics, je promène mon chien tenu en laisse et reste

à ses côtés. Dans le cas contraire, mon animal sera considéré en état de « divagation ». Contravention encourue : 38 € maximum (1^{ère} classe) et mise en fourrière immédiate.

Source et détails : Article 3 de l'arrêté municipal du 12 mars 2009 et/ou Article R.622-2 du code pénal.

Point n°8 :

Je veille à la propreté des trottoirs au-devant de mon immeuble, bâti ou non bâti (maison, boutique, cours,

jardin et autre emplacement), riverain du domaine public. Les propriétaires comme les locataires sont concernés. Le balayage ou l'arrachage manuel des mauvaises herbes, doivent être effectués si nécessaire, entre 7h et 10h du matin.

Contravention encourue : 38 € maximum (1^{ère} classe).

Source et détails : Article 3 de l'arrêté municipal du 12 mars 2009 et article R.610-5 du Code pénal.

+ d'infos,

notamment sur les dispositions relatives à la période hivernale (stationnement, déneigement...) www.ville-pontarlier.fr/ rubrique La Mairie / Arrêtés ou Pôle citoyenneté au 03 81 38 82 10



Samedi 30 et dimanche 31 mai 2015

Départ de la zone commerciale « Les Grands Planchants ».

Une organisation Association commerciale « Les Grands Planchants » et Sequane, avec le soutien de la Ville de Pontarlier.

The Jungle Run est une course urbaine ponctuée d'une vingtaine d'obstacles à franchir, plus fantaisistes les uns que les autres. Deux parcours ouverts à tous le dimanche à partir de 14 ans : le « Cool », soit une boucle de 7 km en ville, et le « Crazy » de 14 km. The Jungle Run Kid's est également organisée le samedi pour tous les enfants de 6 à 13 ans, dans la zone Cit-y Parc.

Infos + Plus d'informations, tarifs et inscriptions sur www.thejunglerun.com (jusqu'au 29 mai) ou par courrier (jusqu'au 28 mai).



© PhotosDouboscop

Vos nouveaux conseillers départementaux

Suite aux résultats des élections départementales de mars dernier, le canton de Pontarlier est à présent représenté par le binôme composé de Pierre SIMON, également conseiller municipal de Pontarlier, et Florence ROGEBOZ, par ailleurs conseillère municipale de Doubs et Vice-présidente de la Communauté de communes du Grand Pontarlier. Vos élus œuvreront au sein de l'Assemblée départementale présidée par Christine BOUQUIN.

Infos + www.doubs.fr



Pierre SIMON



Florence ROGEBOZ



Le saviez-vous ? TICTO, un transport à la demande pour tous !

Vous souhaitez vous déplacer en ville librement, seul, en famille ou entre amis ?

Rien de plus simple, réservez votre voyage par téléphone au 0 800 57 58 57* ou sur www.pontabus.fr, votre minibus Ticto vous prendra en charge à l'arrêt Pontabus et à l'horaire de votre choix !

Le service fonctionne du lundi au samedi de 8h45 à 11h30 et de 13h45 à 17h30. Le dimanche et jours fériés, seul l'EHPAD de Doubs est desservi de 13h30 à 16h30.

Les tarifs sont identiques à ceux du réseau Pontabus.

Vous avez plus de 75 ans ou connaissez des difficultés de mobilité, Ticto se déplace également à votre domicile.

* Appel gratuit depuis un poste fixe.

Infos + www.pontabus.fr

Nouveau Contrat de Ville - Participez au Conseil Citoyen

Accompagnée par le cabinet « Le Cinquième Pôle », la Ville de Pontarlier travaille en partenariat étroit avec l'État, la Région, le Département et les acteurs locaux pour élaborer le Contrat de Ville 2015-2020 qui sera signé au plus tard le 30 juin 2015.

En effet, la Ville de Pontarlier est restée dans le dispositif national de la « Politique de la Ville ». Le quartier rebaptisé « Le Grand Longs Traits », incluant les CRL et une partie du quartier Berlioz, est identifié parmi les 1 300 quartiers prioritaires en France.

Sous l'égide d'un Comité de Pilotage co-présidé par le Maire de Pontarlier et le Sous-Préfet, des groupes de travail composés de structures associatives, d'entreprises et de partenaires institutionnels se sont réunis, pour définir les enjeux stratégiques de ce futur contrat et les actions à développer (cohésion sociale, emploi, formation, habitat et cadre de vie).

La nouveauté majeure sera la place accordée aux habitants dans cette « Politique de la Ville » renouvelée, avec la création d'un Conseil Citoyen. Deux ateliers associant les habitants ont d'ores et déjà eu lieu. Cette instance permettra aux habitants d'améliorer la vie de leur quartier en réfléchissant aux côtés des acteurs locaux sur des thématiques telles que le cadre de vie, la sécurité, l'insertion, la scolarité (...) et en devenant force de proposition.

Infos + Pôle Éducation - Jeunesse - Politique de la Ville au 03 81 38 82 28

Les Armées recrutent



Permanences sur RDV à Pontarlier : Centre d'Information et d'Orientation - 7 rue des Abbés CATTET

- **Armée de Terre** : 1^{er} mercredi du mois de 9h à 16h - Tél. 03 81 87 22 26 www.recrutement.terre.defense.gouv.fr
- **Armée de l'Air** : 1^{er} mercredi du mois de 13h30 à 16h30 - Tél. 03 81 87 28 88 www.air-touteunearmee.fr
- **Marine Nationale** : 3^e mercredi du mois de 14h à 16h30 - Tél. 03 81 87 29 56 www.etremarin.fr



Contactez votre référent inter-quartiers :

conseil-interquartiers@ville-pontarlier.com

À quel inter-quartiers appartenez-vous ?

Rendez-vous sur www.ville-pontarlier.fr, rubrique Vos quartiers,
ou contactez le Service communication au 03 81 38 81 10



Quartier Rive Gauche - Ouest



Daniel PATOIS

Particulièrement sensible aux thématiques de la sécurité des piétons et de l'amélioration de la voirie, je me suis engagé dès 2009 au sein des Inter-quartiers pour mener des actions dans ce domaine. Être référent, c'est également jouer un rôle de « moteur », impulser le travail en équipe et en lien avec la Mairie.

Quartier Rive Droite - Est + Les Etraches



Armand ROTA

Membre de l'association « La Vie aux Lavaux » depuis 2007, je participe aux CIQ depuis le début. Ces instances de Démocratie Locale sont de véritables carrefours entre les habitants et la Mairie. Être référent, c'est être un relais supplémentaire dans notre quartier, plus proche des gens.

Quartier Rive Droite - Nord



Arnaud BAVEREL

Élu Inter-quartiers depuis 2009, je suis convaincu qu'une relation de proximité dans un quartier permet de rassembler les idées pour les faire avancer, en s'appuyant sur l'ensemble de la population. En tant que référent et relais privilégié, je centralise puis diffuse l'information entre Conseillers Inter-quartiers et élus municipaux.

Quartier Centre



Alain BOLE DU CHOMONT

Conseiller Inter-quartiers depuis 2009 et référent depuis 2014, j'assume cette responsabilité car je souhaite apporter au quartier une nouvelle image, au cœur de la ville, avec de nouveaux projets (Journée Ville Propre, amélioration des routes...) et faire le lien entre le Maire, le Conseil Municipal et les habitants de mon quartier.

Quartier Rive Gauche - Sud



Roger BOREY

Membre de l'association « Chapelle-Charpillot » depuis 1995, je suis Conseiller Inter-quartiers depuis qu'ils existent et référent depuis 2014. Je conçois ce rôle de référent comme une mission de service, que je peux rendre aux gens de mon quartier, être leur porte-parole afin de vivre mieux ensemble...



Connaissez-vous vos référents ?

Depuis le 20 septembre 2014, un troisième mandat a débuté, avec l'élection de 45 représentants pour 3 ans. La nouveauté réside notamment dans la mise en place d'un référent par Inter-quartiers, désigné sur la base du volontariat. Les référents sont vos personnes de contact dans le CIQ, n'hésitez pas à faire appel à eux ! L'objectif est ainsi de faciliter les échanges entre habitants, conseillers inter-quartiers et Conseil Municipal. Par ailleurs, ce mandat est placé sous le signe de la coopération, avec la réalisation d'actions ciblées proposées conjointement par la Ville et les CIQ. Deux manifestations ont déjà été créées dans cet esprit en 2015 (Pontissaliens Tous Voisins et Journée Ville Propre).

Infos + et trombinoscope des conseillers sur www.ville-pontarlier.fr



Et si vous pique-niquez en ville ?



Organisé le jour de la Fête des Voisins, le pique-nique communal s'installe au centre-ville. Retrouvez « les Vieux de l'Hop », pour une animation musicale festive et enjouée et participez au concours de la plus grande table, par quartier ! Les Conseillers Inter-quartiers ainsi que l'équipe municipale vous attendent pour entamer l'été sur un ton léger et convivial. Le verre de l'amitié est offert par la Ville de Pontarlier – repas tiré du sac – tables et chaises à votre disposition.

La manifestation est annulée en cas de mauvais temps.

Vendredi 29 mai 2015, dès 18h30
Place d'Arçon et rue Sainte-Anne

Infos + www.ville-pontarlier.fr ou 03 81 38 81 10



Journée Ville Propre, première édition

Cette première opération organisée le 18 avril dernier par la Ville de Pontarlier, à l'initiative et en partenariat avec les Conseils Inter-quartiers, a atteint son objectif : sensibiliser le public aux questions de propreté urbaine. Avec humour et légèreté, les jeunes du Conseil des Jeunes, accompagnés de comédiens, ont également arpenté les rues du centre-ville pour engager le dialogue avec les passants ou dresser quelques amendes factives. Des stands d'information, avec la présence de Preval Haut-Doubs, ont accueilli le public toute la journée.



Le Conseil des Jeunes de Pontarlier, au cœur de la vie municipale !

DÉMOCRATIE LOCALE Depuis fin 2014, 25 nouveaux représentants siègent au Conseil des Jeunes de Pontarlier. Pour ces jeunes, 2015 est une année qui allie prise de fonction et découverte de la vie municipale. Une année déjà riche en expériences, qui leur permettra d'engager dès 2016 leurs propres projets !



NDLR : photographie de groupe prise lors d'une séance en présence de 16 jeunes sur 25.



Âgés de 11 à 15 ans, de la classe de la 6^e à la 3^e, les jeunes conseillers représentent les collèges André MALRAUX, Lucie AUBRAC, Philippe GRENIER, Les AUGUSTINS, ainsi que le lycée Jeanne d'ARC. Très impliqués et enthousiastes, ils participent aux cérémonies et commémorations officielles (représentation et lecture de messages) comme aux diverses manifestations et animations de la Ville : « Carnaval » avec un déguisement particulier, « Ville Propre » avec un questionnaire sur la propreté, « Pontissaliens tous voisins/pique-nique communal » avec une table spéciale « jeunes collégiens »...

À venir également la nouvelle édition de « La Soirée solidaire des collégiens », dont la date reste à définir. En 2016, les jeunes travailleront sur de nouvelles actions afin de développer des thèmes qui leur sont chers : le lien entre les générations, les déplacements doux en ville, les sports et loisirs... et mobiliser autour d'eux les jeunes Pontissaliens. ●

Infos + Liste complète des membres du CJP sur www.ville-pontarlier.fr ou contact Julie CUYNET, animatrice CJP au 03 81 38 84 72



« Je souhaitais intégrer un groupe de jeunes et travailler sur des projets qui améliorent la ville et sa vie ; innover et mener à bien de nouvelles actions. »

Gwenvaël LE FAUCHEUR,
6^e, collègue Philippe Grenier



« J'ai envie de proposer mes idées pour améliorer Pontarlier, et puis avec des amis nous avons toujours voulu tester !!! »

Chloé CRESPINO, 4^e,
collège André Malraux

« Je suis heureux d'aider ma commune et surtout la jeunesse pontissalienne, aux valeurs et racines bien ancrées, avec une large palette multicolore dont je suis fier ! »

Bilal BENALI, 4^e, collègue Les Augustins





**« Préférence Commerce 2015 »
11 points de vente labellisés**

Évalués par un client-mystère sur la base d'une grille de 43 points de contrôle (intérieur et extérieur du point de vente, qualité de l'accueil et des conseils), ces commerces pontassaliens se sont vu décerner le label de la Chambre de Commerce et d'Industrie, reconnu par le Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie :

Acoris Mutuelles, Au Fournil du Larmont, Bonnet Traiteur, La Douceur en Couleur, Luminaires Germain, Salon Mod'style, Nefert'itif, Optique Gresset-Optic 2000, Parfumerie Anne-Charlotte, Prêt-à-Porter Huguenin et Simplement Chocolat.

Infos + www.preference-commerce.fr

Agendas d'accessibilité, la Ville de Pontarlier poursuit son engagement

L'échéance de 2015, fixée par la loi, pour la mise en accessibilité du cadre bâti, des transports publics et de la voirie ne peut être respectée par beaucoup de collectivités. C'est pourquoi, après concertation, le Gouvernement prescrit notamment la mise en place d'agendas d'accessibilité programmée (Ad'Ap). Ils constituent des documents d'engagement et de programmation, décidés par la collectivité, et permettent l'ajustement des normes jugées peu opérationnelles.

Engagée dans une démarche globale de mise en accessibilité de ses Établissements Recevant du Public, la Ville de Pontarlier, via sa Commission Accessibilité présidée par Sylvie LAITHIER, adjoint référent, travaille d'ores et déjà à l'élaboration de ses « Ad'Ap », en étroite collaboration avec les associations locales. Ces agendas doivent être finalisés avant fin septembre et comporteront un calendrier précis et un engagement financier des travaux restant à réaliser.

Infos + Pôle Stratégie des Territoires au 03 81 38 82 20



Pontabus, monter c'est gagner !

Pour fêter l'arrivée des beaux jours, l'opération « C'est le printemps » s'est déroulée en mars dernier sur le réseau Pontabus. À cette occasion, les bus et la boutique étaient décorés de bouquets de fleurs aux couleurs du réseau. Pour participer au tirage au sort, il suffisait de compléter un bulletin de participation disponible à bord des bus ou à la boutique Pontabus. 55 participants ont tenté de gagner leur décoration florale printanière, en partenariat avec Le Jardin de Juliette.

Félicitations aux gagnants : R. CHARNOZ, F. GROSJEAN, N. MAGIN FEYSOT, H. LAFRIAI et D. BONNET.

Infos + www.pontabus.fr

Fête de l'Absinthe

Samedi 18 juillet / place d'Arçon

Venez fêter cette plante emblématique de notre territoire, le temps d'une journée festive et animée, au centre-ville [nouveau lieu]. Un programme revisité :

- Animations « esprit guinguette » : orchestre et démonstrations de danses d'époque ;
- Expositions sur l'absinthe ;
- Vente de produits ;
- Réalisation d'œuvres picturales sur site ;
- Visites distilleries (navettes en voitures anciennes) ;
- Visite du Musée municipal et atelier famille...

Infos + Buvette et restauration rapide sur place, programme détaillé et liste des partenaires bientôt disponibles sur www.ville-pontarlier.fr

Concert gratuit Les GYPSY nouveau (Rod en 1^{ère} partie)

Samedi 18 juillet / 20h / place Jules Panier



Randonnée de l'Absinthe

**Pontarlier – Môtiers /
Dimanche 19 juillet**

Participez à cette marche familiale franco-suisse autour de la fée verte, au cœur du Pays de l'Absinthe.

Inclus : dégustation de produits d'absinthe et animations théâtrales sur le parcours, visites du

Séchoir à absinthe, de la Maison de l'Absinthe et de l'exposition en plein air « Les Arts dans la rue » (Môtiers)... Départ en bus de Pontarlier le matin, marche de 13 km, retour en train.

Infos + Renseignements au 03 81 38 82 48, tarifs, horaires et inscriptions dès mi-mai à l'Office de Tourisme de Pontarlier



Le point sur les travaux

LE PLAN DE RELANCE DU BÂTIMENT

Le Conseil Municipal du 15 décembre dernier a décidé de prendre part au dispositif de soutien à l'activité du BTP, initié par le Conseil Régional, en y intégrant le programme d'aménagement de la Maison des Associations.

Ainsi, avec les programmes 2014 et 2015, ce sont 801 462,60 € HT de travaux qui ont été répartis entre 19 entreprises représentantes de l'ensemble des corps de métier du bâtiment.

L'adhésion au dispositif régional permettra de mobiliser une aide financière de 160 292,52 €.

L'ensemble des travaux devraient être livrés au début de l'automne 2015.

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2015 (BP + BS)

Le Conseil Municipal a également engagé, par le vote de ses budgets primitif et supplémentaire, des opérations d'investissement pour un montant global d'environ 5 539 000 €. Les opérations les plus significatives concernent :

- Le programme annuel de voirie : 580 000 € ;
- La construction d'une halle couverte place de Lattre de Tassigny : 500 000 € ;
- L'aménagement de la rue Morand : 300 000 € ;
- L'aménagement des locaux de la Gendarmerie (RDC) : 60 000 € ;
- Les travaux d'entretien du patrimoine (scolaire, culturel, sportif...) : 908 000 € ;
- La mise à niveau des locaux



Exemple de mise en œuvre d'enrobé en 2014



Maison des Associations - travaux en cours

- de la Médiathèque : 95 000 € ;
- L'amélioration du grill et des équipements de l'espace scénique de l'Espace Pourny : 300 000 € ;
- La rénovation du terrain synthétique stade Paul Robbe : 350 000 € ;
- La réfection des courts de tennis intérieurs : 120 000 € ;
- Des travaux d'économies d'énergie dans les bâtiments : 213 000 €.

Par ailleurs, 695 000 € HT sont mobilisés par le budget annexe de l'eau pour financer les travaux de renouvellement de canalisations.

LES TRAVAUX DE VOIRIE ET DE RENOUVELLEMENT DE CANALISATIONS D'EAU EN 2015

Programme voirie

Le Conseil Municipal du 30 mars dernier a arrêté la liste des rues concernées cette année :

- L'aménagement du parking de la place de la rue de la Chaux d'Arlier ;
- La réfection de la chaussée de la rue Junod entre la rocade Pompidou et le rond-point du stade ;
- La chaussée du rond-point du carrefour de la rue de Salins/rue Déchanet ;
- La rue Berlioz entre la rue de Doubs et la rue Comte de Chardonnet ;
- La chaussée de la rue des Argilliers ;
- La rue du 11 Novembre entre la rue du 8 Mai et la rue de la Paix ;
- La rue du Gros Tilleul avec création d'un plateau surélevé aux abords de l'école Cordier ;

- La rue Émile Thomas (après remplacement de la conduite d'eau) ;
- La réalisation d'aménagements de sécurité et de cheminements doux rue de Besançon entre le carrefour des Mélèzes et le rond-point d'accès à l'hypermarché U à Doubs (cette opération est financée conjointement avec la Commune de Doubs).

Le montant global des dépenses est estimé à 580 000 €.



Le programme eau 2015

Afin de préserver la ressource naturelle en eau et améliorer la qualité du service les travaux suivants seront réalisés :

- Remplacement des vannes du réservoir de Côte Jeunet ;
- Rénovation des canalisations et des branchements des rues Émile Thomas, de la Chaux d'Arlier, Rouget de l'Isle, du Gros Tilleul, de la Maladière, Émile Magnin, Jean Jaurès et de Salins (entre les rues Émile Thomas et Jean Mermoz).

Ainsi, ce seront environ 1 600 mètres de canalisations principales en fonte qui seront remplacées et 63 branchements en plomb qui seront supprimés.

Club Atouts Maîtres, le tarot accessible à tous

TAROT À l'initiative de quelques passionnés, le Club Atouts Maîtres voit le jour en 1991. Aujourd'hui bien implantée dans le Haut-Doubs, l'association rassemble plus d'une centaine de licenciés chaque mardi dès 20h, au complexe des Capucins.



Bernard CLERC

Président
03 81 81 35 48
clercb60@gmail.com
Site Internet :
www.clubatoutsmaîtres.fr

Chargé de promouvoir la pratique du tarot chez les jeunes mais aussi la compétition, le club reste avant tout une association où l'on pratique une activité ludique, sans contrainte. Le Président, Bernard CLERC, insiste sur ce point : « Le tarot est une grande famille au sein de laquelle les membres viennent passer du bon temps, en pratiquant leur jeu favori, en toute convivialité et dans un esprit détendu. Personne n'est obligé de s'engager dans une compétition. »

L'ÉCOLE DE TAROT

L'école de Tarot - au sein du club - a lieu tous les 2^{èmes} mardis de chaque mois. Par ailleurs, des animateurs issus du club, dispensent des cours dans les établissements scolaires durant l'année (pas de jour ou heure fixes). Jusqu'à présent, tous les collègues de Pontarlier étaient concernés par ces cours ainsi que les lycées Xavier Marmier et Toussaint Louverture. « Il arrive que nous formions des élèves dès la 6^e, qui ne connaissent absolument pas les règles du jeu », confie le Président. Il n'y a donc pas d'âge pour débiter ! Outre l'apprentissage du jeu, le Club Atouts Maîtres élabore et édite le calendrier annuel de toutes les compétitions et concours de tarot se déroulant dans le Haut-Doubs.



CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TAROT, UN ATOUT POUR LE CLUB ET LE TERRITOIRE

Organisé à Pontarlier depuis vingt-cinq ans, le Championnat de France a réuni plus de 8 000 joueurs novices et confirmés, du 3 au 6 avril derniers. Il s'agit d'un événement majeur aux retombées économiques et touristiques certaines. Partenaire de la Ville de Pontarlier depuis que la compétition se déroule dans le Haut-Doubs, l'association est reconnue pour son sens de l'organisation et son accueil chaleureux.

« TU ES LÀ POUR APPRENDRE ! », témoignage d'un membre passionné

« Passionné, je ne l'étais pas vraiment à l'origine, avoue Jean-Pierre BEUQUE. Joueur occasionnel, je pensais que le Club Atouts Maîtres était une association pour champions. De ce fait, quelle n'a pas été ma surprise de rencontrer en réalité une bande de passionnés bienveillants, qui a eu la patience et la gentillesse de m'initier aux règles officielles. Tu es là pour apprendre, disaient-ils tous, malgré les erreurs grossières commises. C'est alors que je me suis pris au jeu, si l'on peut dire ! C'est avec impatience que chaque mardi, je retrouve mes coéquipiers ! Le club n'est pas réservé à une élite et est véritablement ouvert à tous : joueurs confirmés ou jeune débutant. » ●

Infos + Pour tout connaître des règles officielles du jeu de tarot : www.fft.fr.

RÉSULTATS – CHAMPIONNAT DE FRANCE 2015

Champion :
Olivier AUBERT
(Nièvre Yonne)

2^e : Bernard NIVEAU
(Nièvre Yonne)

3^e : Jacky SURIVET
(Bourgogne)

4^e : Mohamed ZEGGAI
(Franche-Comté)

Championnat de France de Tarot à l'Espace René POURNY





Le Défenseur des droits, un réseau de bénévoles à votre service



Le Défenseur des droits est une autorité indépendante, inscrite dans la Constitution depuis 2008. Elle est chargée de veiller à la protection de vos droits et de vos libertés et de promouvoir l'égalité.

LES PERMANENCES DES DÉLÉGUÉS

Le Défenseur des Droits s'appuie sur ses 450 délégués, tous bénévoles, qui vous accueillent sur l'ensemble du territoire national.

Dans le Doubs, deux délégués se tiennent à votre écoute pour recevoir et étudier, gratuitement et en toute confidentialité, vos demandes dans la limite de leur compétence territoriale, si :

• **vous vous estimez lésé par le fonctionnement d'une administration ou d'un service public ;**

• **vous êtes en désaccord avec une décision ou vous rencontrez des difficultés dans vos démarches...**

• **vous considérez que les droits d'un enfant ou d'un adolescent ne sont pas respectés ou qu'une situation met en cause l'intérêt d'un mineur ;**

• **vous constatez que des mineurs sont privés de leur droit à l'éducation, à vivre en famille, à la santé, à la protection...**

• **vous êtes témoin ou victime d'une discrimination ;**

• **vous pensez être victime d'une différence de traitement à l'embauche, à l'accès à un logement, à un lieu public...**

• **vous estimez avoir été victime ou témoin d'un comportement abusif de la part de personnes exerçant des activités de sécurité.**

• **dans ce cas les défenseurs vous aideront à saisir les services centraux du Défenseur des droits.**

Votre délégué vous informera sur les démarches à effectuer, vous orientera vers les bons interlocuteurs et vous aidera à rechercher une solution amiable.

Infos + www.defenseurdesdroits.fr



Permanences dans le DOUBS, sur rendez-vous pris par téléphone :

- Jean-Louis VERMOT-GAUCHY - Préfecture du Doubs (Besançon) au 03 81 25 11 71 (le mardi)
- Jean-Claude LASSOUT
 - Espace Associatif et d'Animation des Bains Douches (Besançon) : 03 81 41 57 58 (1^{er}, 2^e et 3^e vendredi)
 - Maison de quartier de Planoise (Besançon) : 03 81 87 81 20 (4^e vendredi)

Manifestations, cérémonies, expositions, conférences...

Retrouvez l'ensemble des animations dans votre plaquette « Rendez-Vous Animations », distribuée tous les mois dans votre boîte aux lettres et disponible en mairie et à l'Office de Tourisme ainsi que sur Internet. Liste non exhaustive sous réserve de modifications.



MUSIQUE



THÉÂTRE



SPORT



ÉVÈNEMENT

MAI

SAM. 23 ET DIM. 24

16^e Festival du Cerf-volant
Organisé par la Maison de Quartier des Pareuses / Place d'Arçon et Stade d'athlétisme Robert Tempesta

VEN. 29

Pique-nique communal « Pontissaliens, tous voisins » / Organisé par la Ville de Pontarlier / Place d'Arçon et rue Sainte Anne

SAM. 30 ET DIM. 31

Trail urbain « The Jungle Run »
Organisé par l'association des Grands Planchants et Sequane / Zone commerciale des Grands Planchants

JUILLET

DU SAM. 11 JUILLET AU DIM. 16 AOÛT

86^e Salon des Annonciades
Organisé par Les Amis du Musée de Pontarlier / Chapelle et salle annexe des Annonciades

SAM. 18 ET DIM. 19

Fête de l'Absinthe, Concert « Les Estivales » et randonnée de l'Absinthe / Organisés par la Ville de Pontarlier / Place d'Arçon Place Jules Pagnier

DU VEND. 24 JUILLET AU SAM. 15 AOÛT

Festival des Nuits de Joux
Organisé par le C.A.H.D. Château de Joux

JUIN



ZOOM SUR...

DU JEU. 11 AU SAM. 13 3^e Pont des Arts

Organisé par La Sarbacane Théâtre, en partenariat avec la Ville de Pontarlier / Place d'Arçon et Grand Cours

DU VEN. 12 AU DIM. 14

Championnat de France de G.R.S. / Organisé par L'Espérance Gym / Gymnase Charles de Gaulle

DU MAR. 16 AU DIM. 28

Salon d'été des Amis des Arts / Organisé par Les Amis des Arts / Chapelle des Annonciades

DU SAM. 27 JUIN AU JEU. 9 JUILLET

Pontabeach / Organisée par la Ville de Pontarlier / Grand Cours

DIM. 28

Triathlon du lac / Organisé par le Club Nautique de Pontarlier / Section Triathlon / Plage du Lac Saint-Point

AOÛT

DIM. 30

Randonnées cyclo et pédestre « À travers le Haut-Doubs »
Organisées par le club cyclotourisme de Pontarlier
Départ du Théâtre Bernard Blier

SEPTEMBRE

DU JEU. 10 AU LUN. 14

Haute-Foire
Organisée par Micropolis Espace René Pourny

DIM. 13

Tour du Doubs cycliste professionnel / Arrivée place Saint-Bénigne

SAM. 19

Haut-Doubs Festival
Organisé par Festiv'est Espace René Pourny

DIM. 20

Roller « les 6 heures de Pontarlier » / Organisé par le Roller Skate Pontarlier Zone Industrielle

DIM. 27

11^e Trail des Sangliers
Organisé par Doubs Sud Athlétisme / Site du Larmont

**GROUPE MAJORITAIRE
PONTARLIER, PASSIONNÉMENT !**

**Après les engagements,
les actes !**

Un des grands projets du mandat : la stratégie globale d'aménagement urbain va engager Pontarlier sur une vision à 15-20 ans de nos projets fonciers, avec des réalisations plus immédiates pour satisfaire les besoins en logements et prestations de nos habitants, et le travail des entreprises locales. Récemment présenté à l'ensemble des élus et à la presse, ce dossier structurant s'articule autour de trois axes, notamment :

■ Densifier le cœur urbain :

- l'îlot Saint-Pierre recréant un quar-

tier sur 17 ha, quasiment en cœur de ville, avec en particulier une résidence pour nos aîné(e)s, une crèche, et une maison médicale.

- **L'îlot Lallemand.** Une réelle nécessité de requalifier cette partie délabrée de la rue des Remparts et de la rue Parguez. La Ville va ainsi se porter acquéreur de cet îlot et engager, très rapidement, des travaux.

- **La médiathèque,** projet communautaire, qui s'inscrira dans la maison Chevalier.

- La mise en œuvre d'une **OPAH.**

■ Investir et urbaniser les dents creuses :

- La **requalification de la rue du Parc,** avec un projet de construction de logements.

- Deux projets de **lotissements communaux,** réalisables immédiatement :

en face du lycée X. Marmier, et aux Plans Battelin. Au total 60 maisons individuelles et/ou jumelées.

- Un réaménagement de l'ancien site « **des Forges** » avec l'accueil structuré d'associations sportives.

■ Constituer des réserves foncières au profit de nos successeurs.

- Mais aussi développer des **projets connexes** comme le Pôle d'échange multimodal, et une halle sur le Petit Cours.

Plus politiquement, nous accueillons avec beaucoup de satisfaction l'élection de Pierre SIMON et de son équipe, aux destinées du Conseil départemental qui permettra d'accompagner nos projets communaux. Nous leur adressons nos sincères félicitations.

**GROUPE SOCIALISTE
OSONS PONTARLIER AUTREMENT**

Entre 2007 et 2012, Pontarlier a vu sa population diminuer de 6,9 %. Si les villes moyennes connaissent, pour la plupart, le même phénomène, c'est très singulier au sein de la zone frontalière. Et surtout l'ampleur de la perte interpelle. Il y a là une dynamique de déclin à enrayer au plus vite. En effet, on ne décèle rien d'exceptionnel du côté de la fécondité ou de la longévité de la population. Par contre, le solde migratoire négatif traduit sans conteste une perte d'attractivité. Plus nombreux sont ceux qui partent habiter ailleurs que ceux qui viennent résider à Pontarlier. Cela tient essen-

tiellement au marché du logement qui ne répond pas comme il le faudrait aux besoins des individus, jeunes comme âgés, aux demandes des familles. Il faut dire que depuis plus de quinze ans, cela n'a pas été la préoccupation de la municipalité.

Sans doute plus attentif aux conséquences financières de la baisse de population* qu'à nos alertes maintes fois réitérées, le maire semble cependant vouloir se racheter et communique désormais avec insistance sur sa toute nouvelle stratégie municipale d'aménagement urbain. Le diagnostic est sérieux et les axes d'interventions équilibrés, cependant certains points méritent d'être éclaircis. Quelle prise

en compte de la vie sociale et de la mixité, de la citoyenneté, de la notion de quartier tout simplement ? Quels sont les moyens qui seront affectés à la politique d'acquisition foncière ? Et surtout, puisque c'est la Communauté de communes qui a la compétence « logement et cadre de vie », comment mieux impliquer l'intercommunalité dans la planification et le travail de cohérence territoriale ?

** Les dotations d'État, fondées sur le nombre d'habitants, sont appelées à diminuer et le nombre de contribuables à décroître alors que les charges fixes vont demeurer au même niveau.*

**Les élus du groupe
« Osons Pontarlier Autrement »**

**GROUPE ÉCOLOGISTE
PONTARLIER-ÉCOLOGIE**

**Ménager l'avenir en
aménageant l'urbain**

La baisse très sensible de la population pontissalienne – 1 308 habitants en moins soit près de 7 % entre 2007 et 2012 – semble s'accompagner d'une modification de sa composition sociologique. Paradoxalement le nombre de ménages a augmenté d'une centaine entre 2009 et 2011. Cela signifie que le nombre de personnes par ménage a baissé. Effet d'un vieillissement ? Cela ne semble pas être le cas puisque les Pontissaliens se sont – en moyenne – enrichis très sensiblement pendant cette période. Le revenu fiscal annuel

moyen par ménage a bondi de 21 774 € à 25 669 €. Tandis que 55,3 % des foyers fiscaux étaient imposables en 2009, ils étaient 61,3 % en 2011. On peut donc poser l'hypothèse d'une présence accrue d'une population plutôt jeune, vivant seule ou en couple sans enfant, ayant des revenus confortables. Phénomène « frontalière » ?

Nous suggérons qu'une étude approfondie soit commanditée afin de mieux appréhender ce changement qui appelle nécessairement l'élaboration d'une politique nouvelle, notamment en matière de logements. Si l'hypothèse de la population jeune était avérée il faudrait, en effet, que le parc de logements, d'une part augmente pour

peser sur son coût, et d'autre part réponde aux exigences de ce que l'on appelle le « parcours résidentiel » de cette population. S'ils ne trouvent pas dans les années qui viennent de quoi changer d'habitation dans la commune pour agrandir leur famille, ces jeunes couples iront chercher plus loin ! Peut-être est-ce déjà le cas. Il y a, dans cette réflexion, de quoi motiver une stratégie de « ménagement » urbain qui ne serait pas qu'un simple catalogue de terrains disponibles !

**Claire COLIN
Gérard VOINNET**

38 millions de français ont déjà choisi une vraie mutuelle

Demain se préserve dès aujourd'hui

Muti

L'ACCORD MUTUEL



COMPLÉMENTAIRE
SANTÉ



PRÉVOYANCE
ET ÉPARGNE



RETRAITE
COMPLÉMENTAIRE



CAPITAL DÉCÈS,
FRAIS OBRÉQUES

 Mutuelle Française de Besançon
Établissement agréé par l'État
du Livre B des Courts de la Mutuelle, 49001 719 500 507

Contactez-nous
03 81 47 04 40

Besançon
1, rue des Cras
25086 Besançon
Cedex 9



www.muti.fr

ARTISAN CHOCOLATIER



est à la mesure de vos envies
et toujours à la quête de nouvelles créations

Magasin ouvert du mardi
au vendredi
de 9h30 à 12h et
de 13h30 à 19h,
le samedi de 9h à 19h.

Venez découvrir notre gamme de produits
Goûter c'est simplement l'Adopter !!!

79 rue de la République - 25300 Pontarlier
Tél. 03 81 46 35 27 - www.simplementchocolat.fr



Fabienne Polx Daude,
Maître chocolatier en partenariat
privé avec Valrhona, est toujours en quête
de nouvelles saveurs pour votre plaisir.



24, r Eiffel
25300 PONTARLIER
Tél. 03.81.39.45.63
mpe.pontarlier@wanadoo.fr

POELE / CHAUDIERE
A GRANULES DE BOIS



MOTOCULTURE DE
PLAISANCE



VELO A ASSISTANCE
ELECTRIQUE



OPTIQUE GRESSET

Horaires d'ouverture :
du mardi au vendredi
de 9h à 12h
et de 14h à 19h
le samedi
de 9h à 12h
et de 14h à 18h



Votre spécialiste de la basse vision à Pontarlier

Thomas Gresset, opticien optométriste à Pontarlier est un des spécialistes de la basse vision. Pour lui la déficience visuelle n'est pas une fatalité. Il existe des moyens destinés à améliorer le confort d'une personne malvoyante.

Avec le vieillissement massif de la population, les problèmes liés à la malvoyance ne cessent de gagner du terrain. Près de 3 millions de Français sont concernés par une baisse significative d'acuité visuelle, conséquence la plus souvent de la dégénérescence maculaire liée à l'âge ou DMLA.

On parle de malvoyance lorsque l'acuité visuelle est inférieure à 3/10°. Pour vous donner une idée, 1/10° est l'équivalent du gros ZU des tableaux de lecture » précise Thomas Gresset, autrement dit un handicap considérable à surmonter.

Optique Gresset possède un arsenal de techniques à disposition des personnes malvoyantes.

« Il existe des moyens et du matériel pour optimiser vos capacités visuelles. Cela peut être un verre permettant une lecture rapprochée, une loupe éclairante, un système optique complexe ou encore un agrandisseur électronique doté d'un écran ».

Thomas Gresset, opticien optométriste, formé à la prise en charge des personnes malvoyantes, suit une procédure rigoureuse, la même que celle du centre parisien CECOM à côté de l'Hôpital des Quinze-Vingt où d'ailleurs il se rend tous les mois en tant que spécialiste. Pour étudier ce qui convient le mieux, Thomas Gresset propose de planifier un entretien personnel d'une heure afin de passer en revue les différents systèmes optiques et numériques, susceptibles d'intéresser la personne malvoyante.

« Pas de miracle » confirme l'opticien, « mais une amélioration considérable de la qualité de la vie ».

Il s'agit d'une approche pluridisciplinaire associant un suivi indispensable de l'ophtalmologiste, l'intervention éventuelle de l'orthoptiste pour la rééducation et celle de l'opticien pour optimiser les capacités avec l'aide visuelle adéquate.

En France, 120 centres agréés Optic 2000

sont spécialistes Basse Vision.

Consultation à Pontarlier

sur rendez-vous.

Délai de l'ordre de 8 jours.

Séance d'une heure.

Coût : 49€.

La basse vision

La Basse vision ou malvoyance est la perte de la vision fine, de la vision des détails souvent accompagnée par une altération partielle ou totale du champ visuel.

● Perte de la vision centrale



● Vision morcelée



● Vision tubulaire et troubles du champ visuel



Optic 2000

16 rue de la République

PONTARLIER

03 81 46 51 11

